



CONTRIBUTION

N° 2026/29

cerif 

Le réseau de jeunesse des Frères musulmans FEMYSO et sa « Journée d'action européenne contre l'islamophobie » du 21 septembre 2026 sous le drapeau de l'UE

Pour un arrêt des financements des réseaux fréristes

Publiée le 20 septembre 2026



CONTRIBUTION JOINTE DE

AK POLIS & CERIF

Arbeitskreis Politischer Islam (Berlin) et Centre Européen de Recherche et d'Information sur le Frérisme (Paris)

Publiée le 20 septembre 2026

Le réseau de jeunesse des Frères musulmans FEMYSO et sa « Journée d'action européenne contre l'islamophobie » du 21 septembre 2026 sous le drapeau de l'UE

Pour un arrêt des financements des réseaux fréristes

Contribution jointe d'AK Polis, Arbeitskreis Politischer Islam (Berlin), et du CERIF (Paris), datée du 16 septembre 2026

Berlin | Paris, 16 septembre 2026

Résumé : Le 21 septembre 2026, FEMYSO, que les autorités françaises et allemandes décrivent comme une composante du réseau de jeunesse européen des Frères musulmans, prévoit de tenir sa « Journée d'action européenne contre l'islamophobie ».

FEMYSO fait état d'un cofinancement de l'UE pour la conférence et pour « Unite & Act »; cette dernière activité est documentée comme relevant d'EmpowerAction au sein du projet TACKLE financé par l'UE, dans le cadre du programme DEAR de la Commission.

Sa promotion intervient après une décision du Bureau excluant FEMYSO des activités du Parlement, exclusion que le FEMYSO conteste.

Cette note conjointe de l'AK Polis allemand et du CERIF français examine l'organisation, la chaîne de financement, et suggère quelques pistes pour rendre le financement européen plus transparent.

I. Le problème

1. État des lieux. La « Journée d'action européenne contre l'islamophobie » du 21 septembre est un événement militant lancé en 2014 comme une initiative d'ONG avec le Conseil de l'Europe dans le cadre du « No Hate Speech Movement ».

Son intitulé d'origine était « Journée d'action européenne contre l'islamophobie et l'intolérance religieuse »; la seconde moitié a depuis été abandonnée.

L'édition 2026 est annoncée par une publication Instagram de FEMYSO du 13 août 2026. Elle place le drapeau de l'UE à côté du logo de FEMYSO, annonce l'ouverture des inscriptions à la Journée d'action. Elle mentionne également une réunion de consultation « Unite & Act » de trois jours réunissant 36 jeunes musulmans issus de 15 organisations, « Cofinancé par l'Union européenne » (annexe IV, pièce 1).

L'annonce intervient cinq semaines après que le Bureau du Parlement européen, réuni le 7 juillet 2026, aurait décidé d'exclure FEMYSO des activités du Parlement, y compris l'European Youth Event. Cette décision est documentée par l'annonce de la députée européenne Marion Maréchal du 8 juillet 2026 et par les articles de presse qui ont suivi. La décision faisait suite à une lettre adressée à la présidente Metsola, à l'initiative de la députée Marion Maréchal et cosignée par une trentaine de députés des groupes de centre droit et de droite, mettant en garde contre l'exposition de jeunes Européens à une organisation liée à l'islam radical (lettre du 27 mai 2025, copie en possession des auteurs).

La page du site de FEMYSO décrit la conférence EADAI comme « accueillie au Parlement européen à Bruxelles » et réunissant chaque année des députés européens, des responsables publics et des journalistes. FEMYSO y conteste publiquement l'exclusion (annexe IV, pièce 2) et affirme que le Parlement a formellement précisé, dans une réponse officielle adressée à FEMYSO, qu'« aucune décision discriminatoire n'a(vait) été prise » à l'encontre de l'organisation.

FEMYSO cite cette réponse officielle sans publier le document, son auteur ni sa date, de sorte que la réfutation revendiquée demeure invérifiable. La même déclaration fait état de marques de solidarité de députés européens et affirme une participation à chaque édition de l'European Youth Event depuis 2016. Le document d'orientation interne destiné aux participants de la conférence prévue le 21 septembre demande aux participants de retrouver l'équipe de FEMYSO devant le Parlement à 8 heures pour accomplir les formalités d'accréditation et recevoir leurs badges d'entrée (annexe IV, pièce 5).

2. L'organisation. FEMYSO fonctionne comme la faîtière européenne de jeunesse des Frères musulmans et comme une filière d'accès à leur direction. Les éléments sont exposés aux annexes I et II. Pour résumer, FEMYSO a été fondée en 1996 à l'initiative de la FIOE liée à la confrérie des Frères musulmans, qui a modifié son nom en Conseil des musulmans d'Europe (CEM). Sa généalogie dirigeante va d'Ibrahim El-Zayat (né en 1968 à Marbourg, Allemagne) à Hend Taner, de Millî Görüş, présidente de FEMYSO de 2021 à 2023, en passant par Huda et Youssef Himmat, enfants du financier des Frères musulmans Ghaleb Himmat, et Intissar Kherigi, fille du président d'Ennahdha Rached Ghannouchi.

Le rapport 2025 du ministère de l'Intérieur français identifie FEMYSO comme la branche jeunesse du CEM et comme une « structure de formation de cadres à haut potentiel du mouvement ». De son côté, le renseignement intérieur allemand a documenté son caractère frériste dans des rapports couvrant deux décennies, en dernier lieu dans les rapports en cours du Bade-Wurtemberg et du Brandebourg, ce dernier relevant que FEMYSO cherche à influencer les organes de l'UE et peut bénéficier de leurs subventions. La confrérie, interdite comme organisation terroriste notamment en Égypte, en Arabie saoudite, aux Émirats arabes et en Jordanie, compte parmi les mouvements islamistes les plus importants et les mieux organisés au monde.

3. Le montage de financement. Répondant à Focus on Western Islamism, un porte-parole de FEMYSO a déclaré début septembre 2026 que l'organisation « ne reçoit actuellement aucune subvention de

fonctionnement, structurelle ou autre directement de l'UE », renvoyant à son inscription au registre de transparence et aux comptes déposés auprès des autorités belges. Cette affirmation peut être exacte au niveau des subventions directes, mais il existe des subventions indirectes.

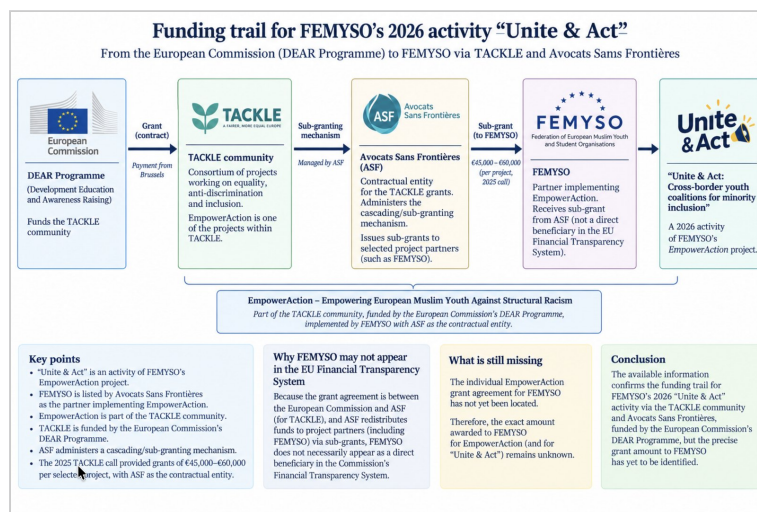
Le rapport du groupe ECR écrit par deux experts Dr. Florence Bergeaud-Blackler et Dr. Tommaso Virgili « Unmasking the Muslim Brotherhood » documente la manière dont les groupes affiliés aux Frères musulmans « jouent avec le système » en reprenant le vocabulaire des appels à projets et en passant par des consortiums, de sorte que la légitimité et l'argent arrivent par des voies indirectes.

La voie de financement peut être retracée à partir des pages de projet publiées. Une recherche dans le Financial Transparency System de la Commission, effectuée le 16 septembre 2026 sur le jeu de données 2014-2025, ne renvoie aucun bénéficiaire au nom de « femyso » (pièce 3). Cela ne veut pas dire qu'il n'existe aucun enregistrement : la recherche ne portait que sur l'acronyme, elle ne couvre ni la raison sociale complète ni les autres identifiants, et le jeu de données s'arrête avant les engagements de 2026 (annexe III).

La page Finances de FEMYSO cite la Commission européenne, le Parlement européen, le Conseil de l'Europe et sa Fondation européenne pour la jeunesse, ENAR et les Open Society Foundations parmi les sources auprès desquelles elle sollicite des financements. Il ne s'agit pas d'une liste de subventions confirmées en cours ; les comptes affichés sur cette page portent sur 2018-2020. Le chemin de l'argent est le suivant. La Commission européenne finance, sur le budget d'action extérieure de l'Union et par son programme DEAR (Development Education and Awareness Raising) géré par la DG INTPA, un consortium de quatre ans sur les discriminations et le racisme structurel, la communauté TACKLE.

TACKLE ne dépense pas lui-même ces fonds : il les redistribue en sous-subventions, et c'est Avocats Sans Frontières, entité contractante, qui signe les conventions et verse l'argent depuis Bruxelles, de 45 000 à 60 000 euros par projet retenu selon l'appel de 2025.

L'un de ces projets est EmpowerAction (Empowering European Muslim Youth Against Structural Racism), porté par FEMYSO, qu'Avocats Sans Frontières présente comme son unique organisation partenaire : dix-huit mois, de janvier 2026 à juillet 2027, dans six pays - Belgique, France, Espagne, Suède, Finlande et Albanie. Et « Unite & Act » est l'une des trois activités d'EmpowerAction.



TACKLE is funded by the European Commission's DEAR Programme and operates a cascading/sub-granting mechanism administered by Avocats Sans Frontières. The 2025 TACKLE call provided grants of €45,000-€60,000 per selected project, with ASF as the contractual entity and payments made by ASF from Brussels.

FEMYSO peut ainsi être cofinancée par l'UE sans figurer comme bénéficiaire direct d'une subvention européenne. C'est cette voie intermédiaire qui fait que la recherche n'aboutit pas dans le Financial Transparency System. La convention de sous-subvention individuelle et le montant exact parvenant à FEMYSO ne sont pas divulgués (chaîne visualisée à l'annexe IV, pièce 6).

Le Conseil de l'Europe constitue par ailleurs un second canal d'argent et de légitimité à part entière. Rappelons que le Conseil de l'Europe est une organisation internationale de 46 États membres, institutionnellement distincte de l'Union européenne comme des organes de l'UE aux noms voisins, le Conseil européen et le Conseil de l'Union européenne. L'événement « Youth Innovating Democracy » tenu au

Centre européen de la jeunesse à Strasbourg du 24 au 26 juin 2026, a été organisé avec le Forum européen de la jeunesse sous la présidence monégasque du Comité des ministres, où les participants ont rédigé un manifeste de la jeunesse alimentant le New Democratic Pact for Europe. Selon les conditions publiées de l'événement, le Conseil de l'Europe a pris en charge l'ensemble des repas, l'hébergement et les déplacements des participants ; FEMYSO, selon ses propres publications sur les réseaux sociaux, y a pris part.

4. La contradiction institutionnelle. Malgré les critiques dont elle fait l'objet, FEMYSO a bénéficié de soutiens institutionnels européens : des locaux du Parlement européen pour ses conférences, une participation à chaque édition de l'European Youth Event depuis 2016 selon ses propres déclarations, des relais dans les communications de la Commission et une coopération avec l'Agence des droits fondamentaux de l'UE.

À ces soutiens s'ajoutent 288 856 euros de financements européens entre 2007 et 2019, recensés par Bergeaud-Blackler et Virgili (2025) au titre de trois programmes : Jeunesse en action, Erasmus+ et Droits, égalité et citoyenneté.

La campagne sur le hijab de 2021 illustre cette tension : menée avec le Conseil de l'Europe dans le cadre d'un programme conjoint avec l'UE, elle a été retirée en novembre 2021 après les objections françaises. Ces soutiens posent donc la question de la cohérence entre les préoccupations exprimées à propos de FEMYSO et les décisions des institutions européennes à son égard.

Pour la conférence de 2026, **le drapeau européen bleu étoilé est associé à une initiative qui vise explicitement à influencer les politiques publiques.** Le document interne de FEMYSO le dit clairement, l'objectif est de préparer des revendications, puis de les porter auprès des députés européens, des responsables publics et des journalistes : il s'agit, selon FEMYSO, de « transformer ces idées en revendications politiques et en actions » (annexe IV, pièce 4).

Le document accuse l'Europe de complicité dans un génocide à Gaza. Il cite également les attaques contre des mosquées, la répression du mouvement de solidarité avec la Palestine et la surveillance des musulmans dans le cadre de la lutte antiterroriste. Il présente la lutte contre l'islamophobie comme un objectif de l'action publique.

Les soutiens européens à FEMYSO font l'objet d'une interpellation parlementaire en France. Dans sa question écrite n° 18209, publiée le 15 septembre 2026, la députée Constance Le Grip demande des explications sur les financements européens de l'organisation. Elle s'appuie sur deux éléments :

- Le rapport de la commission d'enquête de l'Assemblée nationale, examiné le 10 décembre 2025, qui attribue à FEMYSO un rôle dans la diffusion de la pensée des Frères musulmans et dans les actions d'influence auprès des institutions européennes.
- Une initiative présentée par la France, l'Autriche et les Pays-Bas au Conseil des affaires générales le 21 octobre 2025. Ces trois États demandent de mieux suivre l'utilisation des fonds européens et de renforcer les contrôles avant et après leur attribution, afin qu'ils ne bénéficient pas à des organisations liées à l'islamisme ou à l'antisémitisme.

La députée relève également un décalage entre une réponse de la Commission et les financements affichés par FEMYSO. Le 25 janvier 2023, la Commission indiquait que les projets concernés étaient terminés et que FEMYSO ne recevait alors aucun financement européen, direct ou indirect. La question écrite mentionne pourtant trois activités présentées comme cofinancées par l'UE en 2026 : « Unite & Act », un séminaire organisé en Albanie en janvier et la conférence EADAI.

Aux Nations unies, en 2022, l'UE a critiqué l'emploi du terme « islamophobie », en défendant la distinction entre la protection des personnes contre les discriminations et la protection d'une religion contre la critique. Le 10 mai 2023, le Parlement européen a demandé un contrôle du respect des valeurs de l'Union par les ONG. Il a également demandé qu'une liste noire publique permette d'exclure de l'accès aux institutions et aux financements les ONG responsables de cer-

tains manquements graves et inscrites dans le système européen de détection rapide et d'exclusion, l'EDES (résolution de décharge pour l'exercice 2021, paragraphe 19).

Si la mesure d'exclusion rapportée à propos de FEMYSO est confirmée et concerne cette conférence, les institutions devront expliquer comment elle s'articule avec les soutiens maintenus. La question est donc précise : quels soutiens ont été accordés, par quelle institution et après quels contrôles ?

II. Nos suggestions

1. Clarifier la position du Parlement européen

Le Secrétaire général du Parlement devrait préciser si la décision du Bureau du 7 juillet 2026, dont l'existence a été rapportée, impose des restrictions à FEMYSO. Il devrait en publier le contenu, préciser si elle est toujours en vigueur et expliquer la portée de la réponse invoquée par FEMYSO le 24 août.

Le Parlement devrait également indiquer si des salles, des services ou des accréditations ont été accordés pour la conférence du 21 septembre 2026, et sur quelle base. Si une restriction applicable à cet événement est en vigueur, les autorisations accordées doivent être mises en conformité avec cette décision, selon les procédures prévues.

2. Vérifier le financement de la conférence

La Commission devrait identifier précisément les fonds européens qui financent ou facilitent l'organisation de la conférence et les organismes par lesquels ils transitent. Ce contrôle devrait être coordonné par son Secrétariat général et la direction générale des partenariats internationaux (DG INTPA), avec les services chargés de la justice et de l'éducation si nécessaire.

La Commission devrait ensuite vérifier le respect des conditions de financement. Si elle constate un manquement, elle devrait déterminer

les mesures appropriées : demande de correction, suspension ou retrait du cofinancement, ou correction de l'usage du drapeau européen. Ses conclusions devraient être communiquées au responsable du consortium et aux autres financeurs concernés.

3. Rendre publique la chaîne de financement

La Commission devrait publier les documents permettant de suivre les fonds européens jusqu'à leurs bénéficiaires finaux :

La convention de financement du projet TACKLE, soutenu par le programme DEAR, avec l'identité des signataires et le rôle d'Avocats Sans Frontières.

La liste des organisations recevant des sous-subsidations de TACKLE, avec les montants attribués.

La convention accordant à FEMYSO une sous-subsidation pour EmpowerAction, avec son montant et le calendrier des versements.

Le programme et la ligne budgétaire finançant la conférence EADAI.

Elle devrait également préciser si le séminaire organisé en Albanie en janvier 2026 relève d'EmpowerAction. Le fait que ce projet ait commencé en janvier 2026 et inclue l'Albanie parmi ses six pays d'intervention justifie cette vérification, sans suffire à établir le lien financier.

Le passage par plusieurs intermédiaires ne doit pas empêcher de savoir qui reçoit les fonds européens, pour quel montant et pour quelles activités.

4. Mieux coordonner les décisions d'accès et de financement

Avant le prochain examen annuel de l'exécution du budget européen, la Commission et les institutions chargées du contrôle budgétaire devraient établir une procédure commune : lorsqu'une institution impose une restriction à une organisation, les services qui la financent devraient en être informés et examiner les conséquences éventuelles.

Ce réexamen devrait aussi couvrir les financements indirects, versés par un consortium ou par un organisme intermédiaire.

Une restriction d'accès au Parlement ne justifie toutefois pas automatiquement une exclusion des financements européens. Toute exclusion, inscription dans le système européen de détection rapide et d'exclusion (EDES), ou publication correspondante doit reposer sur les motifs juridiques applicables et respecter les garanties de procédure.

5. Clarifier les objectifs des projets financés

Pour les projets consacrés à la lutte contre l'« islamophobie », les institutions devraient vérifier précisément ce que ce terme recouvre et quelles actions sont financées.

L'objectif doit être explicite : protéger les personnes contre la haine et les discriminations antimusulmanes, tout en préservant la liberté de critiquer une religion ou une idéologie. Cette distinction devrait guider l'examen des projets, en cohérence avec la position exprimée par l'UE aux Nations unies le 15 mars 2022.

6. Demander des réponses précises à la Commission et au Parlement

Les députés européens pourraient adresser à la Commission les questions suivantes :

« La Commission peut-elle préciser :

Si l'activité "Unite & Act" de FEMYSO est financée par le programme DEAR, via TACKLE et un mécanisme de sous-subventions géré par Avocats Sans Frontières?

Quel montant a été accordé à FEMYSO pour EmpowerAction, et si elle publiera la convention correspondante ainsi que la liste des bénéficiaires de sous-subventions TACKLE et les montants attribués?

Si le séminaire organisé en Albanie en janvier 2026 et la conférence EADAI du 21 septembre 2026 relèvent de cette même subvention; sinon, quels programmes et quelles lignes budgétaires les financent?

Quelles activités d'EmpowerAction sont menées en Suède, en Finlande et en Albanie, et sur quelles dispositions de l'appel à projets repose leur admissibilité, notamment celles de la section 2.3 relatives à la communication et au plaidoyer ?

Si elle a examiné les conséquences d'éventuelles restrictions imposées à FEMYSO par le Parlement, et comment elle répond aux demandes de traçabilité des fonds formulées par la France, l'Autriche et les Pays-Bas le 21 octobre 2025 ? »

Une demande distincte à la présidente du Parlement devrait porter sur les autorisations et les accréditations accordées pour la conférence du 21 septembre 2026.

7. Mobiliser les États membres, notamment la France et l'Allemagne

Si les institutions européennes n'apportent pas de réponses suffisantes, la France et l'Allemagne devraient porter ce dossier au Conseil de l'UE. Leurs ministères des finances pourraient agir avec leurs ministères de l'intérieur, en s'appuyant sur les rapports français et allemands cités dans ce document.

La France a déjà engagé des démarches sur le financement d'organisations hostiles aux valeurs européennes : une note préparée en mai 2025, puis une initiative commune avec l'Autriche et les Pays-Bas, présentée le 21 octobre 2025. L'Allemagne devrait rejoindre cette démarche, et les quatre gouvernements demander explicitement un examen du cas FEMYSO.

Concrètement, ils devraient :

Demander la transparence sur ces financements lors des discussions budgétaires au Conseil et de la procédure annuelle de décharge, par laquelle le Parlement se prononce sur l'exécution du budget après recommandation du Conseil.

Demander un contrôle des liens allégués avec les Frères musulmans et, lorsque les conditions juridiques sont réunies, l'application des mesures d'exclusion prévues.

Vérifier les cofinancements nationaux afin d'identifier d'éventuels versements aux mêmes organisations par d'autres canaux.

L'objectif est de pouvoir suivre l'ensemble des fonds publics concernés et de vérifier que leur attribution respecte les règles et les conditions annoncées.

Annexe I : le profil frériste de FEMYSO en quatre dimensions

Généalogie : FEMYSO a été fondée en 1996 à l'initiative de la Fédération des organisations islamiques en Europe, aujourd'hui Conseil des musulmans d'Europe (CEM), la faîtière bruxelloise des organisations nationales liées aux Frères musulmans (Bergeaud-Blackler et Virgili 2025, p. 21 ; Heinisch et al., p. 30).

Personnel : son cofondateur et premier président fut Ibrahim El-Zayat (né en 1968 à Marbourg, Allemagne ; Steinberg 2010, p. 152), déclaré membre des Frères musulmans par l'organe de la confrérie lui-même, Ikhwanweb (Bergeaud-Blackler et Virgili 2025, p. 21 ; Heinisch et al., p. 30) ; sa première vice-présidente fut Huda Himmat, dont le frère Youssef Himmat devint plus tard président de FEMYSO, tous deux enfants de Ghaleb Himmat, financier né en Syrie et naturalisé italien du réseau européen des Frères musulmans (Bergeaud-Blackler et Virgili 2025, p. 21) ; une autre ancienne présidente est Intissar Kherigi, juriste et fille de Rached Ghannouchi, président du parti tunisien Ennahdha lié aux Frères musulmans (Bergeaud-Blackler et Virgili 2025, p. 21) ; et de 2021 à 2023 l'organisation a été dirigée par Hend Taner, membre néerlandaise de Millî Görüş, le mouvement islamiste turc dont le Verfassungsschutz a documenté la branche allemande aux côtés de la mouvance frériste.

Réseau : FEMYSO a partagé son adresse bruxelloise avec la World Assembly of Muslim Youth et le Forum européen des femmes musulmanes (Bergeaud-Blackler et Virgili 2025, p. 21), et ses 32 organisations membres issues de 22 pays européens (Bergeaud-Blackler et Vir-

gili 2025, p. 21 ; Heinisch et al., p. 30 ; chiffre repris par Avocats Sans Frontières sur la page du projet EmpowerAction, 2026) comprennent la branche jeunesse de Millî Görüş (Heinisch et al., p. 30) et, pendant des années, la Muslimische Jugend Österreich (Bergeaud-Blackler et Virgili 2025, p. 37).

Fonction : le rapport 2025 du ministère de l'Intérieur français identifie FEMYSO comme la branche jeunesse du CEM et comme une structure de formation des futurs cadres du mouvement. Deux ouvrages récents en langue allemande approfondissent ce tableau. Heinisch, Scholz et Gustenau situent FEMYSO dans le modèle stratégique des Frères musulmans : fondée pour unir toutes les organisations de jeunesse et d'étudiants affiliées aux Frères musulmans en Europe (p. 30), déployée pour le lobbying jusqu'au niveau de l'UE (p. 94), et utilisée pour produire de la légitimité par des partenariats avec des institutions respectées, légitimité qui ouvre l'accès au débat public et aux financements tout en protégeant le réseau de l'examen critique (p. 115, 117). Adamek documente les structures d'alimentation allemandes du même milieu, retrace les flux d'argent et de personnes vers la politique et les réseaux associatifs, et montre comment l'accusation de « racisme antimusulman » réduit au silence des responsables qui pourraient autrement agir.

Annexe II : vingt ans de rapports du renseignement intérieur allemand

Le renseignement intérieur allemand documente le profil de FEMYSO depuis deux décennies, dans des rapports officiels établis en vertu d'un mandat légal, bien avant l'ouverture du débat actuel. Le rapport du Verfassungsschutz du Bade-Wurtemberg pour 2006 décrivait déjà FEMYSO comme une organisation financée par des bailleurs saoudiens et dominée par les Frères musulmans, fondée en 1996 par la FIOE avec la World Assembly of Muslim Youth saoudienne, la branche jeunesse de Millî Görüş siégeant à son conseil. Le rapport fédéral pour

2013 enregistrait FEMYSO comme une organisation faîtière de la jeunesse musulmane en Europe « die von MB-nahen Organisationen beeinflusst wird » (influencée par des organisations proches des Frères musulmans). Le rapport du Bade-Wurtemberg pour 2024 complète le tableau au niveau des personnes et des structures : il nomme Ibrahim El-Zayat comme cofondateur et longtemps président de FEMYSO, que le guide suprême d'alors des Frères musulmans égyptiens, Mohammed Mahdi Akef, appelait le « chef des Frères musulmans en Allemagne »; il relève que Khallad Swaid, actuel président de la Deutsche Muslimische Gemeinschaft, a précédemment présidé FEMYSO; et il consigne que Millî Görüş est représenté par des membres individuels au sein de l'ECFR et de FEMYSO, signe des connexions au sein de la mouvance frériste. Le rapport le plus récent, celui du Brandebourg pour 2025, publié en 2026, boucle la boucle avec Bruxelles. Il indique que FEMYSO a été fondée à Bruxelles par des Frères musulmans et est de même dirigée par eux; qu'à proximité immédiate des institutions de l'Union européenne elle coordonne le travail de jeunesse et d'étudiants en Europe et favorise la formation et la mise en réseau des futures générations de Frères musulmans; que FEMYSO travaille auprès des organes de l'Union européenne et « kann von deren erheblichen Subventionen profitieren » (peut profiter de leurs subventions considérables); que l'objectif déclaré d'une « identité musulmane européenne » est présenté comme un combat contre l'« islamophobie »; et, citant Florence Bergeaud-Blackler du CERIF, que les institutions officielles de l'UE y voient à tort un engagement en faveur de principes prodémocratiques. Dans le panorama structurel du même rapport, FEMYSO figure parmi les organisations centrales des Frères musulmans comme la faîtière responsable du travail de jeunesse de la confrérie à l'échelle européenne.

Les rapports officiels des autorités fédérales et des Länder couvrent deux décennies et situent à plusieurs reprises FEMYSO dans la mouvance des Frères musulmans. Le rapport du Brandebourg pour 2025 indique également que FEMYSO cherche à influencer les organes de l'UE et peut bénéficier de leurs subventions. Cette appréciation d'un

accès potentiel à des financements doit être distinguée de la preuve de paiements déterminés.

Annexe III : historique des financements et questions ouvertes

Les financements de l'UE documentés au profit de FEMYSO représentent 288 856 euros répartis sur des projets entre 2007 et 2019 (Bergeaud-Blackler et Virgili 2025, p. 21), dont 70 187 euros pour le projet IMAN mis en œuvre avec le Collectif contre l'islamophobie en France, dissous depuis (Bergeaud-Blackler et Virgili 2025, p. 38); le projet MEET, auquel FEMYSO a participé, a reçu 443 021 euros de la DG Justice au titre du programme REC (Bergeaud-Blackler et Virgili 2025, p. 35). Le montant exact du cofinancement de 2026 n'est pas divulgué, même si le canal est désormais documenté.

La recherche reproduite en pièce 3, datée du 16 septembre 2026, n'a trouvé aucun bénéficiaire correspondant à l'acronyme « femyso » dans le jeu de données 2014-2025 du Financial Transparency System. Cette recherche limitée n'exclut pas des enregistrements sous la raison sociale complète ou sous d'autres identifiants.

La piste d'« Unite & Act » va du programme DEAR de la Commission à la communauté TACKLE, dont l'entité contractante Avocats Sans Frontières met en œuvre un mécanisme de sous-subventions en cascade et mentionne FEMYSO comme partenaire chargé du projet EmpowerAction, dont « Unite & Act » est une activité (Avocats Sans Frontières, documents du projet TACKLE); l'appel TACKLE 2025 prévoyait des subventions de 45 000 à 60 000 euros par projet, les paiements étant effectués par Avocats Sans Frontières depuis Bruxelles (appel TACKLE 2025 via Capacity4dev; chaîne visualisée en pièce 6). La FAQ d'ASF identifie ASF comme l'entité contractante des sous-subventions. Établir la manière dont ce soutien est enregistré suppose de disposer des identifiants de subvention et de mener des recherches au-delà du seul acronyme. Le jeu de données présenté ne couvre pas les engagements de

2026; les registres des programmes concernés et des agences nationales devraient également être vérifiés.

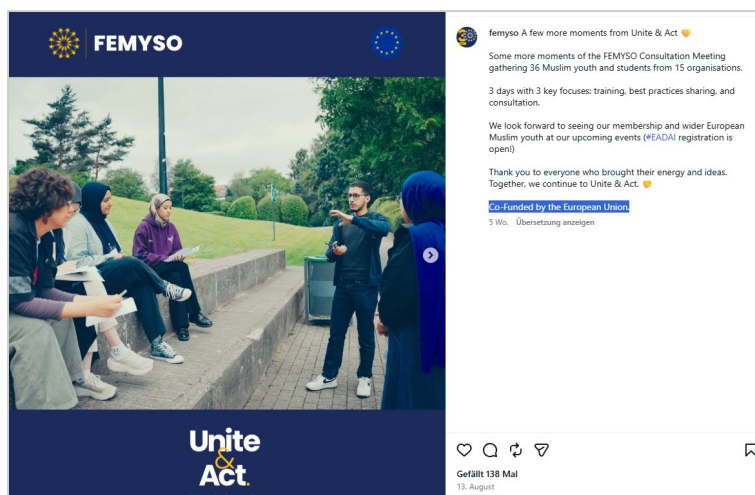
Font encore défaut la convention de sous-subvention individuelle de FEMYSO et le montant exact, ainsi que les identifiants de financement du séminaire albanais de janvier 2026 et de la conférence EADAI. La page de projet « Unite & Act » de FEMYSO cite l'UE comme cofinancier mais ne fournit aucun identifiant de subvention (FEMYSO, page du projet « Unite & Act »); sa référence aux États membres du Conseil de l'Europe décrit le périmètre géographique des participants (FEMYSO, page du projet « Unite & Act », 16 juillet 2026).

La page Finances de FEMYSO répond en partie à la question des canaux. Elle énumère les sources auprès desquelles FEMYSO sollicite des financements : la Commission européenne, le Parlement européen, le Conseil de l'Europe pour des sessions d'étude, sa Fondation européenne pour la jeunesse, ENAR et les Open Society Foundations (FEMYSO, page Finances). ENAR a elle-même reçu d'importants financements de l'UE, mais cela n'établit pas que son versement particulier à FEMYSO provenait de ressources européennes. La page ne publie des comptes agrégés que pour 2018 à 2020, laissant 2021-2025 non renseignés sur cette page. Les comptes 2020 enregistrent trois encaissements distincts : FEMYSO a comptabilisé 948,19 euros du Conseil de l'Europe, 6 500 euros d'ENAR et 6 728 euros du projet MEET financé par l'UE, dont la subvention au consortium s'élevait au total à 443 021 euros (FEMYSO, page Finances; Bergeaud-Blackler et Virgili 2025, p. 35). Les 6 728 euros correspondent à un montant annuel et ne doivent pas être tenus pour la part totale de FEMYSO dans la subvention pluri-annuelle MEET.

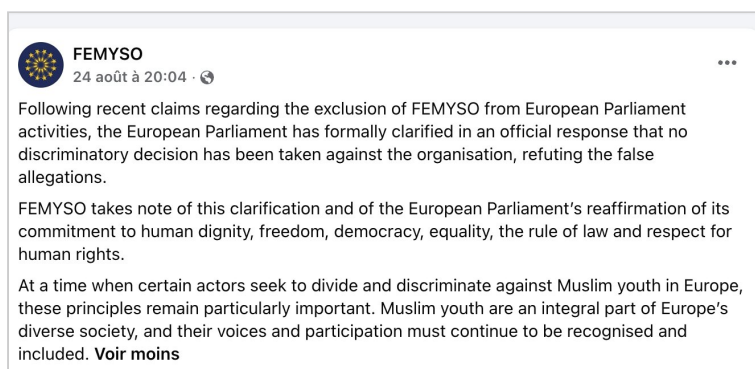
Les voies de vérification sont les documents TACKLE publiés d'Avocats Sans Frontières et la plateforme Capacity4dev de la Commission, le Financial Transparency System pour l'engagement au profit d'Avocats Sans Frontières, la plateforme des résultats de projets Erasmus+, le portail Funding and Tenders, l'inscription de FEMYSO au registre de transparence (identifiant 292913016962-90), et les questions parlementaires aux niveaux européen et national; la question écrite n°

18209 du 15 septembre 2026 soulève les trois activités de 2026 au Journal officiel; la publication d'une question ne vérifie pas par elle-même les affirmations qu'elle contient.

Annexe IV : pièces



Pièce 1 : publication Instagram de FEMYSO du 13 août 2026, drapeau de l'UE à côté du logo de FEMYSO, mention finale « Cofinancé par l'Union européenne », ouverture des inscriptions à l'EADAI annoncée (<https://www.instagram.com/p/DbWWTwIHBS/?imgindex=1>)



Pièce 2 : publication Facebook de FEMYSO du 24 août 2026, identique à la déclaration « FE-MYSO Welcomes European Parliament Clarification Refuting Exclusion Claims » sur femyso.org, affirmant une réponse officielle du Parlement européen selon laquelle « aucune décision discriminatoire n'a été prise ».

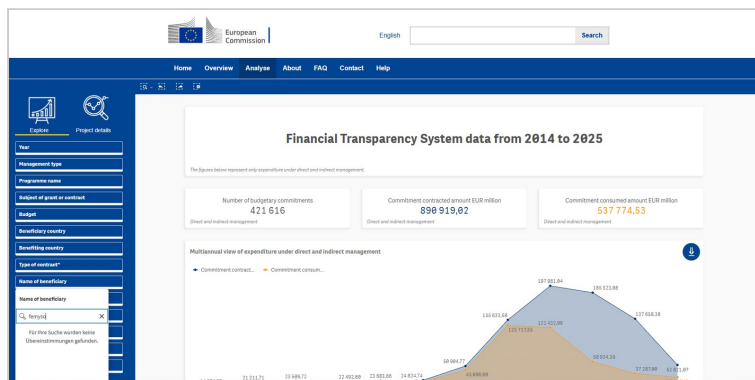
For immediate release

Brussels, 8 July 2026

The Forum of European Muslim Youth and Students Organisations (FEMYSO) has noted a public statement made today by Member of the European Parliament Marion Maréchal claiming that FEMYSO has been excluded from activities of the European Parliament. She is recycling allegations and narratives that have been repeatedly debunked; we trust our institutions to not be drawn into this disinformation.

At the time of this press release, FEMYSO has not been notified by the European Parliament of any decision confirming such a measure. Nor has our organisation been informed of, or invited to participate in, any process relating to such a decision. We are therefore seeking urgent clarification from the relevant authorities within the European Parliament regarding the accuracy of these public claims.

Pièce 2a : communiqué de FEMYSO du 8 juillet 2026, « FEMYSO Calls for Clarification Following Claims of Exclusion from European Parliament Activities »



Pièce 3 : requête dans le Financial Transparency System de la Commission européenne (données 2014 à 2025) du 16 septembre 2026, aucun bénéficiaire correspondant à l'acronyme « femyso ». La raison sociale complète et les autres identifiants n'ont pas été testés dans cette capture.

OBJECTIVES

ANALYSE
Develop a shared understanding of structural and state-sanctioned Islamophobia

IMAGINE
Build a collective vision of what dignity, safety, equality and freedom would look like for all racialised communities

BUILD
Turn those ideas into political demands and action to get there.

Pièce 4 : FEMYSO, « EADAI Orientation Session », présentation interne destinée aux participants de la conférence, diapositive des objectifs : « Turn those ideas into political demands and action to get there. » Copie en possession des auteurs.

ON THE DAY

Accreditation Process

- Meet Team FEMYSO outside Parliament at 08:00 sharp - we'll help you complete the accreditation process and access your entry pass.
- You must bring the same passport/ID whose details you submitted in the accreditation form

Lunch/ Refreshments

- Tea, coffee and biscuits available in the morning
- Lunch will be provided
- If you have any dietary requirements not included in your registration form, please let us know ASAP

Dress Code: Business-Casual

Travel: Please contact Team FEMYSO ASAP if you are having any difficulties with arranging your travel

TO BRING WITH YOU

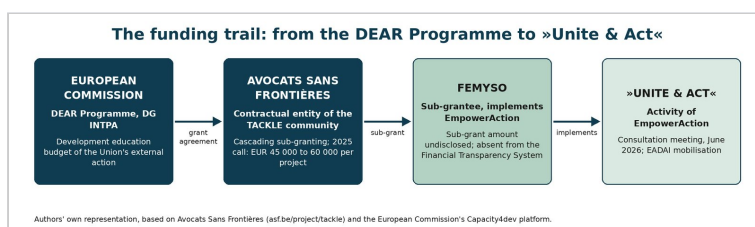
A laptop/ tablet
Notepad and pen
Water Bottle
ID/ Passport

PLEASE REFER TO THE EADAI INFORMATION PACK

Pièce 5 : même document, diapositive « On the Day », instructions d'accréditation annoncées par FEMYSO : il est demandé aux participants de se présenter devant le Parlement à 8 heures. Cela ne constitue pas une confirmation par le Parlement que l'accès a été approuvé.



Pièce 6 : la chaîne de financement d'« Unite & Act », représentation des auteurs d'après les documents TACKLE d'Avocats Sans Frontières (<https://asf.be/meet-our-partners>) et la plateforme Capacity4dev de la Commission. Le schéma identifie les relations de projet publiées, non des montants de paiement vérifiés ; « absent du Financial Transparency System » renvoie uniquement à la recherche par acronyme de la pièce 3. La base exacte de la subvention de la conférence reste à confirmer.



Sources

Sascha Adamek : « Unterwanderung. Der Politische Islam weiter auf dem Vormarsch ». Munich (Langen Müller), 2026

Assemblée nationale : question écrite n° 18209 de Constance Le Grip, « Financements européens du FEMYSO et lutte contre l'entrisme islamiste », publiée au Journal officiel le 15 septembre 2026, p. 8331. <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/questions/QANR5L17QE18209>

Assemblée nationale : rapport de la commission d'enquête « sur les liens entre mouvements politiques et réseaux soutenant l'action terroriste ou propageant l'idéologie islamiste », président Xavier Breton, examiné le 10 décembre 2025. https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/17/rapports/cepolisl/117b2235_rapport-enquete.pdf

Avocats Sans Frontières : appel à propositions de projets TACKLE (2025), sections 1.4 et 2.3. <https://asf.be/wp-content/uploads/2025/05/Call-for-proposal-TACKLE.pdf>

Avocats Sans Frontières : TACKLE Frequently Asked Questions (2025), section 2. <https://asf.be/wp-content/uploads/2025/04/FAQ.pdf>

Avocats Sans Frontières : EmpowerAction. Dans : asf.be. En ligne : <https://asf.be/empoweraction>

Avocats Sans Frontières : projet TACKLE. Promoting actions to address racial discrimination and structural racism. Dans : asf.be. En ligne : <https://asf.be/project/tackle/>

Florence Bergeaud-Blackler (1er septembre 2026) : publication sur X annonçant la conférence EADAI de FEMYSO du 21 septembre 2026 à Bruxelles. Dans : X. En ligne : <https://x.com/FBBlackler/status/2094788352973169027>

Florence Bergeaud-Blackler / Tommaso Virgili (2 décembre 2025) : Unmasking the Muslim Brotherhood. Brotherism, Islamophobia and the EU. Dans : ECR Group. En ligne : https://ecrgroup.eu/publication/unmaskingthemuslim_brotherhood

Bundesministerium des Innern : « Verfassungsschutzbericht 2013 », p. 245 (pagination imprimée). <https://verfassungsschutzberichte.de/bund/2013>

Commission européenne : Financial Transparency System, données 2014 à 2025, requête « FEMYSO » comme nom de bénéficiaire du 16 septembre 2026, aucun résultat. <https://ec.europa.eu/budget/financial-transparency-system/analysis.html>

Commission européenne : système de détection rapide et d'exclusion (EDES), motifs et procédures. https://commission.europa.eu/strategy-and-policy/eu-budget/how-it-works/annual-lifecycle/implementation/anti-fraud-measures/edes_en

Commission européenne, Capacity4dev (2025) : appel à propositions de projets. Projet TACKLE, au titre du programme DEAR. En ligne : https://capacity4dev.europa.eu/events/call-project-proposals-tackle-project-promoting-actions-fight-racial-discrimination-and-structural-racism_en

Conseil de l'Europe : « Youth Innovating Democracy », événement jeunesse du New Democratic Pact for Europe, Centre européen de la jeunesse de Strasbourg, 24

au 26 juin 2026, et « Manifesto: Youth Visions for a European Democracy in 2049 ». En ligne : <https://www.coe.int/en/web/new-democratic-pact-for-europe/-/youth-innovating-democracy-a-powerful-manifesto-for-a-democratic-europe-in-2049>

FEMYSO (12 octobre 2023) : European Action Day Against Islamophobia 2023. Dans : femyso.org. En ligne : <https://femyso.org/european-action-day-against-islamophobia-2023/>

FEMYSO (2024) : FEMYSO's European Action Day Against Islamophobia Conference 2024. Dans : femyso.org. En ligne : <https://femyso.org/femysos-european-action-day-against-islamophobia-conference-2024/>

FEMYSO (2026) : Unite & Act: Cross-Border Youth Coalitions for Minority Inclusion. Dans : femyso.org. En ligne : <https://femyso.org/unite-act-cross-border-youth-coalitions-for-minority-inclusion/>

FEMYSO (2026) : « EADAI Orientation Session ». Présentation interne destinée aux participants de la conférence, 27 pages. Copie en possession des auteurs.

FEMYSO (8 juillet 2026) : FEMYSO Calls for Clarification Following Claims of Exclusion from European Parliament Activities. Dans : femyso.org. En ligne : <https://femyso.org/femyso-calls-for-clarification-following-claims-of-exclusion-from-european-parliament-activities/>

FEMYSO (13 août 2026) : publication Instagram sur la réunion de consultation « Unite & Act » et l'ouverture des inscriptions à l'EADAI, avec le drapeau de l'UE et la mention « Co-Funded by the European Union ». Dans : Instagram. En ligne : <https://www.instagram.com/p/DbWWTwHBS/?imgindex=1>

FEMYSO (24 août 2026) : FEMYSO Welcomes European Parliament Clarification Refuting Exclusion Claims. Dans : femyso.org. En ligne : <https://femyso.org/femyso-welcomes-european-parliament-clarification-refuting-exclusion-claims/>

FEMYSO : conférence EADAI. Dans : femyso.org. En ligne : <https://femyso.org/networking/events/eadai-conference/>

FEMYSO : Finances. Dans : femyso.org. En ligne : <https://femyso.org/finances/>

France / Autriche / Pays-Bas : non-papier « Ensuring respect for European values by entities receiving European funding, and strengthening the fight against all forms of hatred, including antisemitism and racism », présenté au Conseil des affaires générales le 21 octobre 2025. En ligne : <https://open.overheid.nl/documenten/84f82750-68e4-4446-97b1-448dccdb0608/file>

Global Muslim Brotherhood Daily Watch (13 octobre 2015) : Youth Wing Of The European Muslim Brotherhood Hosts European Parliament Anti-Islamophobia Event. Dans : globalmbwatch.com. En ligne : <https://www.globalmbwatch.com/2015/10/13/youth-wing-of-the-european-muslim-brotherhood-hosts-european-parliament-anti-islamophobia-event/>

Jules Gomes (4 septembre 2026) : European Union Supporting Muslim Brotherhood Youth Event on « Islamophobia ». EU Makes U-Turn After Parliament Expelled Islamist Youth Organization. Dans : Focus on Western Islamism. En ligne :

<https://www.meforum.org/fwi/fwi-news/european-union-supporting-muslim-brotherhood-youth-event-on-islamophobia>

Heiko Heinisch / Nina Scholz / Gustav E. Gustenau : « Politischer Islam - eine hybride Bedrohung Europas. Der < Civilization Jihad > der Muslimbruderschaft ». Baden-Baden (Nomos), 2026

Jordanie, ministère de l'Intérieur : annonce interdisant les activités des Frères musulmans, avril 2025. moi.gov.jo, communiqué du 23 avril 2025

Le Journal du Dimanche (juillet 2026) : Parlement européen. Une organisation proche des frères musulmans interdite après l'alerte de Marion Maréchal. En ligne : <https://www.lejdd.fr/International/parlement-europeen-une-organisation-proche-des-freres-musulmans-interdite-apres-lalerte-de-marion-marechal-178530>

Landesamt für Verfassungsschutz Baden-Württemberg : « Verfassungsschutzbericht 2006 », p. 67. <https://verfassungsschutzberichte.de/baden-w%C3%BCrttemberg/2006>

Landesamt für Verfassungsschutz Baden-Württemberg : « Verfassungsschutzbericht 2024 », p. 148, 151 et 156 (pagination imprimée). <https://verfassungsschutzberichte.de/baden-w%C3%BCrttemberg/2024>

Marion Maréchal (8 juillet 2026) : publication sur X annonçant l'exclusion de FEMYSO par le Bureau du Parlement européen. Dans : X. En ligne : <https://x.com/MarionMarechal/status/2074850061318590909>

Ministerium des Innern und für Kommunales des Landes Brandenburg : « Verfassungsschutzbericht 2025 », p. 39 s. et p. 170. <https://mik.brandenburg.de/sixcms/media.php/9/VSB2025Pressefassung.pdf>

Baudouin Moucadel (19 mai 2025) : Financement d'entités « hostiles aux valeurs européennes ». La France interpelle l'UE sur la menace islamiste. Dans : Le Journal du Dimanche. En ligne : <https://www.lejdd.fr/International/financement-dentites-hostiles-aux-valeurs-europeennes-la-france-interpelle-lue-sur-la-menace-islamiste-158201>

Parlement européen : question prioritaire P-002830/2022 de Dominique Bilde, et réponse de Mariya Gabriel au nom de la Commission, 25 janvier 2023. https://www.europarl.europa.eu/doceo/document/P-9-2022-002830-ASW_EN.pdf

Parlement européen : résolution du 10 mai 2023 concernant la décharge sur l'exécution du budget général de l'Union européenne pour l'exercice 2021, section III, Commission et agences exécutives, paragraphe 19 (CELEX 52023BP1825). <https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/HTML/?uri=CELEX:52023BP1825>

République française, ministère de l'Intérieur : rapport « Frères musulmans et islamisme politique en France » du 21 mai 2025. <https://www.interieur.gouv.fr/sites/minint/files/medias/documents/2025-05/2025-05-02-rapport-freres-musulmans.pdf>

Service européen pour l'action extérieure (15 mars 2022) : EU Statement - UN General Assembly: Resolution on International Day to Combat Islamophobia. En ligne : https://www.eeas.europa.eu/delegations/un-new-york/eu-statement-un-general-assembly-resolution-international-day-combat-islamophobia_en

Guido Steinberg : « The Muslim Brotherhood in Germany ». Dans : Barry Rubin (dir.) : « The Muslim Brotherhood. The Organization and Policies of a Global Islamist Movement ». New York (Palgrave Macmillan), 2010, p. 152.

Paul Stott / Tommaso Virgili (octobre 2021) : Network of Networks. The Muslim Brotherhood in Europe. Dans : ECR Group. En ligne : <https://ecrgroup.eu/files/MuslimBrotherhood.pdf>

BERLIN

Arbeitskreis Politischer Islam (AK
Polis)
Ottostraße 16
10555 Berlin
E-Mail: sekretariat@ak-polis.de
Web: ak-polis.de

PARIS

Centre Européen de Recherche et
d'Information sur le Frérisme
(CERIF)
58 rue de Monceau
CS 48756
75380 Paris Cedex 08
E-Mail: contact@cerif.eu
Web: cerif.eu

Les analyses exprimées dans cette note n'engagent que leurs auteurs et ne représentent pas nécessairement la position du CERIF.

Centre Européen de Recherche et d'Information sur le Frérisme

cerif.eu